

Agenda 21 Plérin	
Axe 6 : Faire vivre et évaluer l'Agenda 21	
Action 40 : Faire vivre et évaluer l'Agenda 21	
Contexte	<p>Les actions inscrites au présent document sont portées par différents élus, et seront mises en oeuvre par différents services de la Ville de Plérin.</p> <p>La transversalité est un concept essentiel dans la démarche de développement durable. Si elle nécessite quelques modifications dans les méthodes de travail, la transversalité y apporte une plus-value importante. Le décloisonnement des services permet de mieux appréhender la globalité d'une mission et de mieux gérer les projets.</p> <p>Parallèlement, la Ville de Plérin souhaite poursuivre la mise en oeuvre des actions avec les différents partenaires identifiés dans les fiches-action et avec le Conseil Consultatif du Développement Durable et Solidaire.</p> <p>Autre étape essentielle : l'évaluation. Elle permet d'avoir une approche d'amélioration continue.</p> <p>L'objectif général est d'arriver à la prise en compte systématique du Développement Durable dans tous les projets de la Ville.</p>
Enjeux DD	Environnemental : faire en sorte que le pilier environnemental du Développement Durable apparaisse systématiquement dans les projets.
	Social : faire en sorte que le pilier environnemental du Développement Durable apparaisse systématiquement dans les projets. Développer le « faire ensemble » avec tous les acteurs de la commune.
	Economique : faire en sorte que le pilier environnemental du Développement Durable apparaisse systématiquement dans les projets.
Mesures concrètes	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les groupes de travail transversaux pour mettre en oeuvre les différentes actions de l'Agenda 21. - Etendre la transversalité avec les partenaires de la commune. - Evaluer tous les ans la mise en oeuvre des actions Agenda 21 à l'aide des indicateurs inscrits dans les fiches-actions. - Demander l'avis du Conseil Consultatif du Développement Durable et Solidaire. - Informer les agents, les partenaires et la population de l'évaluation de l'Agenda 21.
Pilote	Philippe FAISANT, Conseiller Municipal en charge de l'Agenda 21.
Partenaires	Toutes les directions Comité consultatif du développement durable et solidaire Réseau des référents DD de la Ville
Calendrier prévisionnel	Dès 2011
Budget prévisionnel	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - proportion d'indicateurs renseignés - proportion d'objectifs atteints